Votation fédérale du 29 novembre 2026

NON à la hausse de la TVA !

Oui à la 13e rente,
Non à une augmentation de taxe permanente

Protéger le pouvoir d'achat. Donner la priorité aux dépenses publiques. Proposer une solution globale.

QUALITÉ SUISSE
UDC
Pour une Suisse forte



Le 29 novembre, de quoi s’agit-il ?

Nous ne votons **pas** sur le versement ou non de la 13e rente AVS, mais uniquement sur son financement.

1 **La 13e rente sera versée.** Premier versement : décembre 2026.

2 **La TVA serait augmentée pour une durée indéterminée.**
Taux ordinaire : 8.1% → 8.5%.

3 **Dès 2028 au plus tôt.** Les denrées alimentaires et les médicaments continueront de bénéficier du taux réduit.

Source : OFAS, votation populaire sur le financement complémentaire de l'AVS, 22.09.2026

Une taxe permanente, une facture en suspens

La nouvelle TVA rapportera de l'argent mais ne comblera toutefois pas le déficit budgétaire de l’AVS

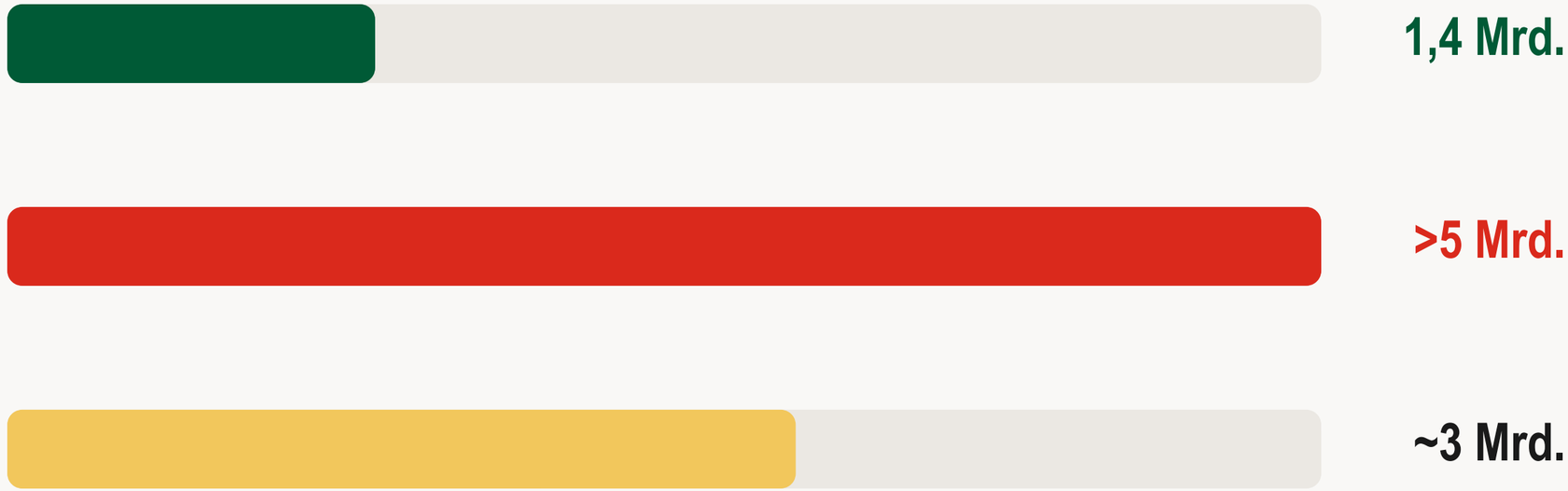

Une hausse de taxe permanente… et la facture reste salée.

Source : OFAS, votation populaire sur le financement complémentaire de l'AVS, 22 septembre 2026

Déroulement du débat à la Berne fédérale

Le Conseil fédéral et les Chambres fédérales ne sont pas parvenus à s'accorder sur une stratégie globale sur l'AVS.

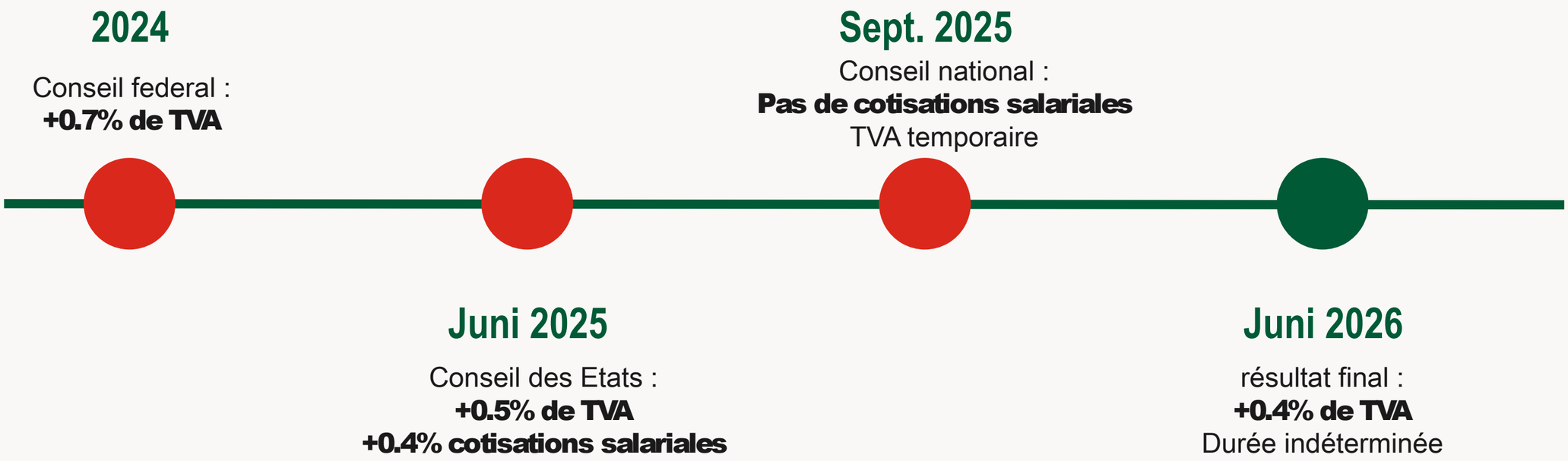

Pas de solution globale. Il ne restait plus que la taxe permanente sur la consommation.

Sources : Parlement suisse, Bulletin officiel et Communications de la CSSS 2025/2026

Position de l’UDC

Oui à la 13e rente, NON à une hausse de taxe à durée indéterminée

On ne débat pas du versement de la 13e rente AVS mais de son financement, que nous voulons équitable et viable.



Préserver le pouvoir d’achat
au lieu d’augmenter les prix

Etablir des priorités de dépenses
au lieu d’augmenter les taxes

Une solution globale
au lieu de la tactique du salami

Source : Bulletin officiel du Conseil national, 17 juin 2026

La TVA grève le pouvoir d'achat

La TVA impacte la vie quotidienne : les familles, les actifs et les retraités.

180 Fr.

Par ménage, par an

15 Fr.

Par mois, en moyenne

Durée indéterminée. La charge pèsera chaque année sur les ménages.

Les estimations de l'AFC se fondent sur les structures de consommation et de prix de 2018/2019.

Source : OFAS/AFC, Questions et réponses sur la votation, 22 septembre 2026



Les retraités passeront aussi à la caisse

Recevoir une rente…
et la redonner en payant plus cher !

La 13e rente AVS
sera versée

Augmentation de la TVA
et donc des prix à la consommation

Taxe générale sur la consommation – pas d'allègement ciblé.

L’Etat doit d’abord fixer des priorités dans ses dépenses

93.8 milliards

dépenses ordinaires de la Confédération en 2027

>104 milliards

Dépenses en 2030

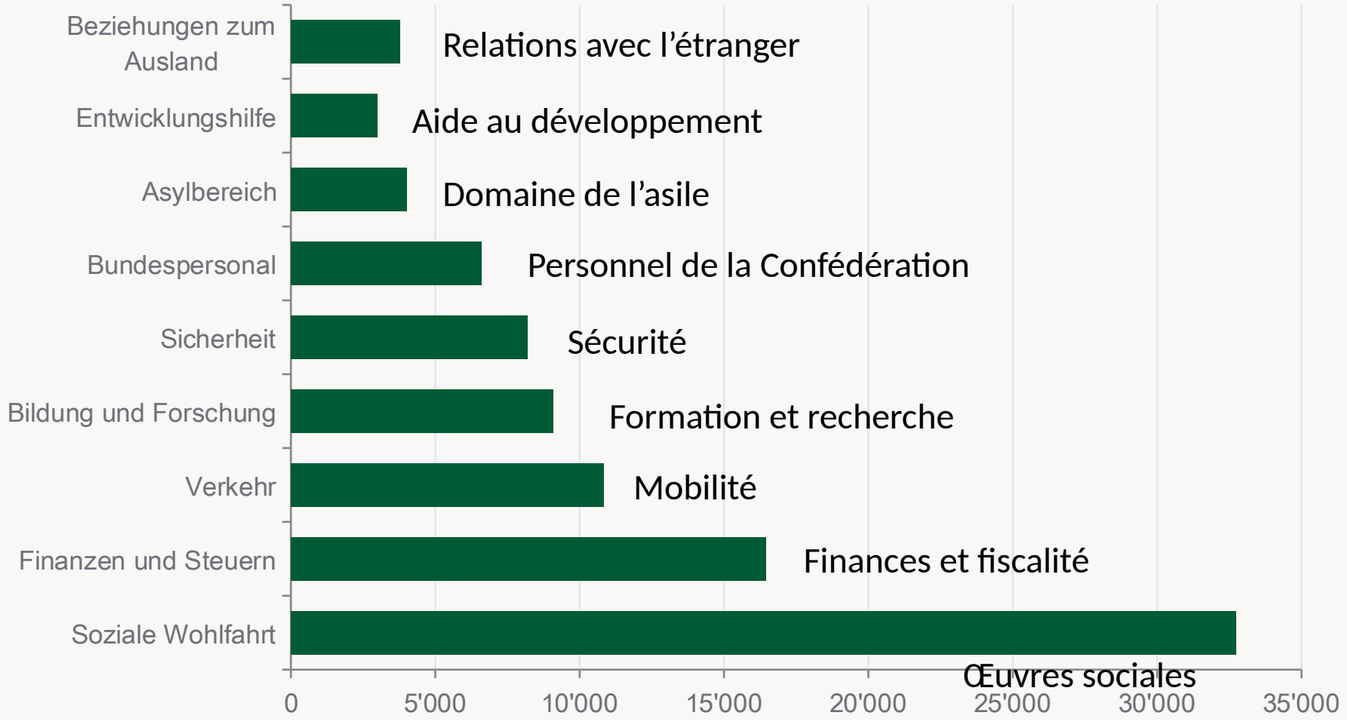

Postes de dépenses 2027, en millions de CHF (asile, aide au développement, personnel : environ)

Exigences de l’UDC : Etablir des priorités dans les dépenses, puis ensuite, éventuellement, instaurer une hausse de taxe indéterminée.

Sources : DFF/AFF, 2026 ; asile, aide au développement et personnel selon les chiffres approximatifs figurant dans l'argumentaire

Pas de solution durable sans solution globale

~3 milliards

Déficit annuel de l'AVS en 2035, malgré la hausse de la TVA

Hausse de taxe permanente
sans limite dans le temps

Écart résiduel
n’est pas épongé

AVS 2030
la réforme sera mise en place dans tous les cas

Pas de taxe précipitée. Pas de tactique du salami.

Source : OFAS, votation populaire sur le financement complémentaire de l'AVS, 22 septembre 2026

Les réponses les plus importantes

« Si on vote non, pas de 13e rente. »

FAUX ! Le paiement de la rente interviendra dans tous les cas, dès décembre 2026, indépendamment du vote.

« 15 francs par mois, ce n’est pas trop. »

180 francs par an, **chaque année**, auxquels s’ajoutent les hausses de primes d’assurance maladie, de loyers et du coût de la vie

«Les besoins de base ne seronz pas affectés.»

Les prix des denrées alimentaires et des médicaments ne seront pas impactés. Mais de nombreusesautres dépenses quotidiennes seront plus chères.

« Sans hausse de la TVA, pas de solution. »

Même avec une hausse de la TVA, l’AVS fera toujours face à un déficit de quelque 3 milliards de francs en 2035.

Sources : OFAS, Questions et réponses sur la votation, 22 septembre 2026

Oui à la 13e rente AVS, NON à une hausse de taxe à durée indéterminée

Protéger le pouvoir d'achat.
Établir des priorités dans les dépenses
Proposer une solution globale.

Le 29 novembre 2026

NON l'augmentation de la TVA !

QUALITÉ SUISSE
UDC
Pour une Suisse forte

